

## **M. Jean-Michel Schmid, Cornaux : Projet « Chauderons »**

Il est pour le moins curieux que lorsque des promoteurs désirent convaincre l'opinion publique de l'utilité de la réalisation d'un projet immobilier, ils prétendent qu'il génèrera des rentrées fiscales très importantes, à l'instar de celui des « Chauderons » à St-Blaise (900'000 frs selon certaines affirmations).

A contrario les autorités du Val-de-Ruz, pour justifier une augmentation d'impôts, affirment que l'afflux de nouveaux habitants nécessite la création de nouvelles infrastructures dont il faudra bien assumer les coûts.

Etonnant non ? Comme le disait le regretté Pierre Desproges.